

La répartition par secteur disciplinaire au sein de chaque département des postes de professeur pour l'année 2000-2001 est la suivante:

Département des sciences de l'éducation

<u>Secteurs disciplinaires</u>	<u>Nombre de postes</u>
Administration scolaire, curriculum et évaluation	6,00
Arts	7,00 (dont 1 poste pour le démarrage de la bande dessinée-crédation)
Didactique	8,00
Fondements	9,50
Formation pratique	7,50 (dont 1,00-Bernard Dumouchel)
Lettres, sciences sociales et communication	8,00 (dont 1 poste pour le démarrage de la traduction- rédaction)
	<hr/> 46,00

Département des sciences administratives

<u>Secteurs disciplinaires</u>	<u>Nombre de postes</u>
Administration publique et environnement sociopolitique	1,00 (dont 1,00 - Denis Laforte)
Aspects humains des organisations	1,75
Droit, droit du travail	2,00
Économie	2,25
Finance	2,00
Gestion de l'information	1,00
Gestion de projet	2,75
Management	3,75 (dont 0,75 - Luc Chaput)
Marketing	1,25
Méthodes quantitatives et gestion des opérations	2,00 (dont 0,25 - Luc Chaput)
Méthodologie de recherche, mesure et évaluation de programme	1,25
	<hr/> 21,00

Département des sciences comptables

<u>Secteurs disciplinaires</u>	<u>Nombre de postes</u>
Comptabilité	10,00
Finance et méthodes quantitatives	2,00
	<hr/> 12,00

Département d'informatique

<u>Secteurs disciplinaires</u>	<u>Nombre de postes</u>
Informatique	10,30
Génie	7,70 (dont 2 postes associés au démarrage de nouveaux programmes et non intégrés à la base)
	<hr/> 18,00



Département de relations industrielles

<u>Secteurs disciplinaires</u>	<u>Nombre de postes</u>
Gestion des ressources humaines et psychologie du travail	3,00
Marché du travail et politiques publiques du travail	2,00
Relations du travail, syndicalisme et sociologie du travail	4,00
Méthodologie de la recherche	0,75
Santé et sécurité au travail	1,25
	<hr/>
	11,00

Département de psychoéducation

<u>Secteurs disciplinaires</u>	<u>Nombre de postes</u>
Psychoéducation	7,00
Psychologie	7,00 (dont 1 poste associé au démarrage de nouveaux programmes et non intégré à la base)
	<hr/>
	14,00

Département des sciences infirmières

<u>Secteurs disciplinaires</u>	<u>Nombre de postes</u>
Sciences infirmières	7,00
	<hr/>
	7,00

Département de travail social

<u>Secteurs disciplinaires</u>	<u>Nombre de postes</u>
Sciences sociales	1,00
Travail social	11,00
	<hr/>
	12,00

Total

141,00*

* (incluant trois (3) postes de professeur régulier créés pour messieurs Luc Chaput, Bernard Dumouchel et Denis Laforte ainsi que trois (3) postes associés au démarrage de nouveaux programmes, autorisés et non encore intégrés à la base)

